

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



21119196

Déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise
de LIEGE, division NEUFCHATEAU,
le **28 SEP. 2021**

jour de sa réception.

~~Le Greffier,~~

Greffe

N° d'entreprise : **0441 399 290**

Nom

(en entier) :

Association belge pour l'Utilisation des Chiens de Sang

(en abrégé) :

ABUCS

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Bois de Waffe, 1 à 6640 Vaux-sur-Sûre**

Objet de l'acte : **Conseil d'administration.**

Assemblée générale ordinaire du 29 août 2021

PV de l'Assemblée générale ordinaire tenue Bois de Waffe 1 à 6640 Vaux-sur-Sûre le 29 août 2021

PV de l'assemblée

0. Mot de M. Vanderborght Robert

Il résume la situation depuis le changement de comité à ce jour.

- +/- 260 appels à la centrale qui ont tous été honorés

- Statistiques en baisse mais certains conducteurs ont refusé de rentrer leurs résultats

- TA de 2021, un seul TA avec 6 participants a pu être organisé cause COVID

Tous les candidats, en ayant fait la demande, ont ainsi pu présenter leur chien.

- Tout est actuellement en ordre au niveau administration et comptabilité. De plus il sera fait appel à un avocat pour la mise en ordre des statuts.

- Il insiste sur le fait de rentrer les documents et renseignements dans les temps.

Le discours dans son entièreté a été envoyé à tous les membres effectifs par mail en date du 30 août 2021

6. Administrateurs sortants et se représentants

Résultat du vote (comptage effectué par Maurice Noël et Jacques Bouchat)

Vanderborght Robert oui à la majorité

De Smet François oui à la majorité

Franchimont Jean-Pierre 25 voix pour – 1 voix contre

Les administrateurs sont donc tous réélus.

7. Modification article 8 du ROI

Pour la facilité de tous, il est proposé de n'imposer plus qu'un accompagnant

Résultat du vote (comptage effectué par Maurice Noël et Jacques Bouchat)

24 voix : oui pour 2 voix : non

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/10/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

La phrase : Chaque nouveau conducteur devra accompagner, durant au moins 20 recherches, 4 conducteurs différents

sera remplacée dans le ROI par : "Chaque nouveau conducteur devra accompagner 20 recherches effectuées par un conducteur agréé. Il est fortement conseillé de suivre plusieurs conducteurs".

10. Report de la date de rentrée des statistiques

Entre autres, pour coller à la saison cynégétique, les statistiques se clôtureront désormais au 30 juin. Ils seront envoyés au plus tard pour le 15 juillet.

Nous aurons donc cette année des statistiques réparties sur +/- 1 an ½

La revue sera, elle, reportée en septembre.

11. Modification appellation membre

Pour se couvrir vis-à-vis de l'assurance RSHB, il est proposé de préciser la nature des membres adhérents dans les statuts par la notification suivante :

Les membres adhérents (ou autres) sont des personnes physiques ou morales qui par leur cotisation soutiennent financièrement notre association mais qui, à ce titre, ne font acte de présence à aucune de nos activités.

Après vérification au près d'un avocat, toute appellation pour les membres est légale.

Résultat du vote (comptage effectué par Maurice Noël et Jacques Bouchat)

25 voix : oui pour 1 voix : non

Le nombre de représentant n'étant pas atteint pour pouvoir modifier les statuts, un vote sera à nouveau effectué lors d'une assemblée générale extraordinaire qui, pour la facilité de chacun, la saison commençant, aura lieu le même jour que la prochaine AGO.

La séance est levée à 11h39

Les signataires sont M. Vanderborgh et Mme Beginne

"Transmis au greffe du tribunal des personnes morales et de l'Entreprise de l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau"

Pour copie conforme.

Au nom et pour le compte de IASBL

Robert Vanderborgh président

Beginne Catherine secrétaire

Déposé en même temps: Procès-verbal du 29 août 2021.